Programme de Formation

Identifier et réduire les RPS : Responsabilité, Prévention et Actions Concrètes (RH& CODIR)

Organisation

Durée : 3 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique

Public visé

Les membres de la direction et/ou RH

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le lien entre santé et travail.
- Identifier, définir et reconnaître les différents RPS.
- Connaître les obligations légales et les responsabilités de l'employeur, du CODIR et de la RH.
- Savoir mobiliser les ressources internes et externes pour agir.
- Être capable d'analyser une situation concrète et d'identifier les pistes d'action.

Compétences visées

- Concevoir et mettre en place les actions de prévention, d'information sur la santé et les risques psychosociaux
- Connaitre les principaux risques psychosociaux
- Prévenir des principaux risques psychosociaux

Description

1. Le lien entre santé et travail
    1. Les RPS : De quoi parlons-nous ?
    2. La définition et les risques reconnus
    3. Les 7 familles de risques (modèle Gollac)
    4. Contraintes, ressources et manifestations
2. Les possibilités d'actions
    1. Les enjeux, le cadre légal et les obligations en matière de prévention
    2. Le rôle de la direction et des ressources humaines dans les RPS
    3. Savoir quand et comment mobiliser les ressources internes et externes
3. Cas concret

Prérequis

Aucun pré-requis

Modalités pédagogiques

- Diffusion d'un powerpoint
- Interactivité avec les stagiaires

Moyens et supports pédagogiques

- Powerpoint
- Documentation mise à disposition sur l'extranet

Modalités d'évaluation et de suivi

Nos formations s'inscrivent exclusivement dans le cadre de la formation professionnelle continue ; elles permettent de développer ou de certifier des compétences clés mais ne délivrent pas de diplôme d'État, ni RNCP.

- Quizz
- Attestation de formation à chaque participant ayant suivi l'intégralité de la session. Cette attestation est requise pour la déclaration au passeport de prévention.

Informations sur l'accessibilité

Des formations accessibles aux personnes en situation de handicap

Les différentes formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse des besoins et des conditions d'accès sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service administratif formation@kerea.eu

Conditions d'accompagnement

Afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à notre offre de formation, une analyse des besoins est réalisée en lien avec des partenaires spécialisés. Cette analyse permet d'identifier les moyens d'adaptation, d'assistance ou de compensation à mettre éventuellement en œuvre.

Modalités techniques et environnement

Conditions de réalisation matérielle de la formation :

- Rappel aux stagiaires d'apporter leurs propres affaires : matériels (stylo, bloc note etc.)
- Une salle de formation dotée de tables, de chaises en nombre suffisant avec idéalement la possibilité de disposer également d'un espace permettant les mises en pratique
- Un moyen de diffusion du contenu (vidéoprojecteur avec écran ou mur blanc, ou télévision avec câble de branchement)
- Un paperboard avec des feutres de couleurs
- Un téléphone, tablette ou ordinateur par stagiaire pour faciliter l'accès à l'espace connecté personnel

Conditions de réalisation matérielle en cas de déploiement à distance :

- Un endroit pour s'isoler et pouvoir s'immerger dans la formation
- Matériel informatique en bon état de fonctionnement (micro, camera, pc, tablette)

L'assistance technique et pédagogique est accessible à l'adresse : formation@kerea.eu